RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

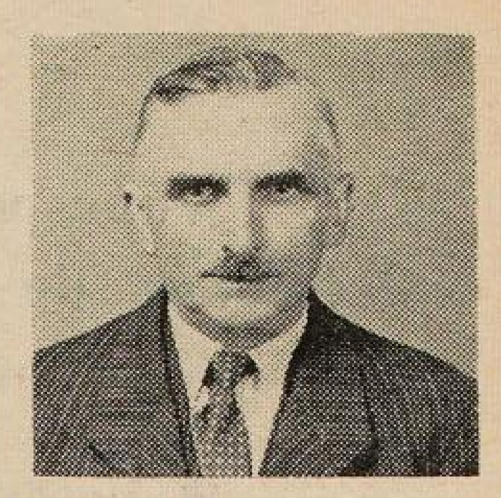
DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

- 1re Circonscription -



Dr Jacques MAURY
Chirurgien
Maire du Mans
Président du Conseil Général
de la Sarthe

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 12 Mars 1967



SUPPLÉANT :

Clément VEAU
Agriculteur
Maire de Rouez-en-Champagne
Conseiller Général
du Canton de Sillé-le-Guillaume

Electrices et Electeurs de la Première Circonscription,

Nous vous remercions très cordialement d'avoir bien voulu nous accorder, dès le premier tour de scrutin, 13.767 suffrages, soit, à seize voix près, le même nombre qu'au Député sortant.

Vous avez ainsi manifesté, à l'évidence, votre désir de voir donner à votre Président du Conseil Général et à votre Maire les moyens indispensables à la poursuite efficace de l'œuvre de rénovation et d'expansion qu'il a entreprise en obtenant le rattachement de notre Département au Bassin Parisien.

La situation pour le second tour de scrutin est nette : il reste dans la circonscription trois candidats. Il est certain que, malgré les accords conclus sur le plan national entre le Parti Communiste et la Fédération, la plupart des Socialistes se refuseront à voter pour le Communiste ROUBY : celui-ci n'a donc aucune chance d'être élu.

En 1962, 49,64 % des suffrages exprimés s'étaient portés au premier tour sur le nom de M. CHAPALAIN. Il ne lui en reste aujourd'hui que 33,25 % : il a donc perdu le tiers de ses voix et ceci indique, d'une manière nette, le désaveu du Corps électoral à l'endroit d'un candidat qui, dans sa ville, a été battu en mars 1965 par près de 6.000 voix :

Peu actif au MANS pendant 18 ans.

Rarement présent dans sa circonscription, hors des périodes électorales.

Oublieux apparemment des graves problèmes de notre agriculture dont il a aggravé les difficultés en votant, au cours de la dernière législature, toutes les charges nouvelles qui pèsent sur elle, sans lui apporter les compensations nécessaires.

Incapable d'implanter des industries dans sa circonscription, alors que 76 usines se sont fixées dans les autres circonscriptions.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Vous voterez pour le Docteur MAURY, Maire du Mans, Président du Conseil Général de la Sarthe, dont vous avez apprécié depuis deux ans :

- **L'activité dans notre département et notre ville.**
- **La présence dans vos manifestations et cérémonies.**
- **L'attention qu'il entend porter aux problèmes agricoles et dont témoigne le choix de son suppléant, agriculteur.**
- **Le souci de créer des emplois : LORILLEUX-LEFRANC, CARRIER-KHEOPS, Pari-Mutuel, etc...**

Face au COMMUNISME, qui a supprimé en U. R. S. S. les petits paysans, les artisans et le petit commerce...

VOTEZ, sans hésitation, pour :

Le Docteur Jacques MAURY

et son suppléant : **Clément VEAU**

Agriculteur

Maire de Rouez-en-Champagne

Conseiller Général du Canton de Sillé-le-Guillaume

IMP. COUILBAUX, 4, RUE AUVRAY, LE MANS

Sciences Po / fonds CEVIPOF